

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE L'EMPLOI, À DUNKERQUE LE 23 JUILLET 2013.

23 JULY 2013 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Dunkerque,
Cher Michel DELEBARRE,

Mesdames, Messieurs les élus, les parlementaires,

Mesdames et Messieurs qui représentez les partenaires sociaux, indispensables pour ces politiques,
Mesdames, Messieurs les représentants des administrations,

La bataille pour l'emploi, c'est l'enjeu majeur pour le pays. C'est la première préoccupation de nos compatriotes, c'est la première priorité du gouvernement et c'est ma première volonté de faire en sorte qu'il y ait cette inversion de la courbe du chômage à la fin de l'année.

Je sais que les prévisions ne sont pas forcément conformes à mon engagement. Justement, l'engagement cela consiste à ne pas valider les prévisions, sinon pourquoi être aux responsabilités ? Il faudrait laisser les prévisions faire leur travail ? Par définition, les prévisions ne font pas de travail. C'est ce que les hommes et les femmes d'un territoire décident qui permet que nous puissions avoir un certain nombre de résultats.

Pourquoi suis-je venu ici à Dunkerque et dans la communauté urbaine ? J'aurais pu aller dans bien d'autres endroits. Il y avait, certes, ce que rappelait Michel DELEBARRE : François MITTERRAND était déjà venu en 1988 inaugurer les locaux. Mais je ne suis pas là pour vérifier si ces locaux, 25 ans plus tard sont en bonne état.

Non, si je suis venu ici, sur ce territoire, c'est parce qu'il y a d'abord une activité économique très importante sur le plan national. Elle a été illustrée par vos interventions.

Dunkerque, c'est le troisième port de France. Vous avez rappelé que c'était l'un des tout premiers sites industriels et c'est aussi un lieu où la politique énergétique est illustrée par un certain nombre de projets.

Parmi ceux-ci, il y a celui que vous avez détaillé, le projet méthanier, qui va être une réalisation considérable, un investissement majeur avec des conséquences déjà directes en matière d'emploi.

Mais Dunkerque, c'est aussi une diversification industrielle et j'ai été très heureux de visiter deux entreprises qui témoignent de ce que peut faire notre pays pour assurer sa réussite.

AstraZeneca, il m'a été rappelé que 90%, peut-être même davantage, de la production étaient exportés. On pourrait se dire : mais alors pourquoi venir à Dunkerque si en plus une grande partie de cette production est exportée aux États-Unis ? Il m'a été répondu que s'il n'y avait pas eu toutes les conditions pour permettre une bonne compétitivité, bien sûr que cette entreprise multinationale, à capitaux suédois, serait allée ailleurs et notamment aux États-Unis.

Si cette entreprise a choisi la communauté de Dunkerque, c'est parce qu'il y avait ici toutes les chances d'une réussite et d'un développement.

Ensuite, je suis allé à CMP, où je dois dire que là on est dans le gigantisme. On fabrique, on soude, on monte des cuves que l'on n'a pas l'habitude de voir tous les jours et qui en plus sont transportées, par voie routière pendant une partie du trajet et puis surtout par voie maritime. On se demande d'ailleurs comment, compte tenu de la masse considérable de ces cuves et de ces produits. Là aussi, c'est intéressant. Parce que ce n'est pas simplement pour un usage local. Je ne vois d'ailleurs pas très bien lequel ! Ces équipements sont destinés aux grands exploitants pétroliers partout dans le monde. Là aussi, avec une exportation qui fait honneur à votre territoire.

Je suis venu aussi parce que vous avez installé des outils, des instruments qui témoignent de ce que peut être une politique d'emploi à l'échelle d'un territoire. Bien sûr que la politique de l'emploi est définie au plan national. Bien sûr que les modalités de financement peuvent être complétées par la région.

Mais sans cette organisation du territoire, nous ne pouvons pas déployer toutes les armes que nous mettons à disposition. Vous avez eu cette intelligence de faire travailler ensemble tous les acteurs et tous les partenaires et on en voit les résultats.

Vous me direz, le niveau du chômage ici, sur ce bassin d'emploi, reste élevé, plus de 13%, dans une région qui elle-même est affectée plus que la moyenne nationale, atteignant 14%.

C'est là que vous avez néanmoins les taux de réussite dans les placements les plus significatifs. J'insiste là-dessus, nous devons avoir sur chaque territoire des politiques qui doivent être intégrées. Quelqu'un a même utilisé cette expression que je reprends «sur mesure ». Oui, il faut faire du sur mesure parce qu'aucun bassin d'emploi ne ressemble à un autre, aucun demandeur d'emploi ne ressemble à un autre. Il y a cette nécessité d'accompagner.

J'ai eu le plaisir de rencontrer beaucoup de jeunes salariés, ou de moins jeunes, sur les deux entreprises que j'ai visitées. Et j'ai pu avoir des expériences très différentes : un jeune qui avait été formé à la vente, à la grande distribution, qui était sur ces grandes cuves en train de faire de la soudure ou du montage. Vous Madame, votre parcours ne vous destinait pas nécessairement à cette activité qui est la vôtre aujourd'hui. Et qui témoigne que, lorsqu'il y a une politique et quelle est adaptée aux hommes et aux femmes qui sont, justement, l'objet même de notre attention, il y a des parcours qui peuvent être des parcours d'excellence.

Parce que c'est un parcours d'excellence que de partir justement d'une insertion pour arriver à un emploi en CDI, bientôt, je voulais le faire confirmer ! Et j'ai vu même un salarié qui avait fait tout le parcours, lui, de formation. Il était parti avec un BEP et il va finir avec une licence professionnelle grâce à tout ce que vous avez réussi à faire. J'ai vu chez AstraZeneca des salariés qui sont entrés dans l'entreprise en intérim, CDD, ou stage, et qui ensuite ont pu traduire leurs talents et leurs qualités par un contrat à durée indéterminée. Cela donne donc à espérer, dès lors que l'on met en place une politique.

Comment gagner cette bataille pour l'emploi ? Il y a, bien sûr, la croissance. Elle est celle qui permet de créer des emplois. J'allais dire même, il n'y en a pas d'autres. Si il n'y a pas de croissance, si il n'y a pas d'activité, si il n'y a pas d'investissements, si il n'y a pas de compétitivité -ici, il y a des chefs d'entreprise qui le savent bien - nous ne pourrons pas gagner la bataille. Donc nous faisons tout pour que cette croissance puisse être retrouvée rapidement et fortement. D'où les politiques, que je ne détaille pas, de crédit compétitivité emploi, le CICE, de soutien à l'investissement, mais aussi le choc de simplification, et l'accompagnement bancaire.

Pas plus tard que la semaine dernière, je faisais en sorte que les dépôts du livret A, dont nous n'avons pas encore l'utilisation pleine et entière, pour le logement social ou pour les collectivités locales, puissent être reversés aux banques pour lesquelles puissent accompagner les entreprises, toutes les entreprises. 30 milliards dans un premier temps, 50 milliards d'ici la fin de l'année.

Nous devons agir pour l'emploi. Comment ? Nous avons mis en place les emplois d'avenir, pour les jeunes qui sont le plus loin du marché du travail. Le ministre Michel SAPIN a tenu bon. Parce que c'est vrai que beaucoup de collectivités locales, d'associations ou même d'entreprises nous disaient : nous pouvons accueillir ces jeunes, mais il faudrait que l'on soit dispensés de la formation et que l'on puisse prendre des jeunes déjà qualifiés. Mais ce n'est pas l'objectif ! L'objectif c'est d'aller chercher ceux qui n'auront aucune chance, sans ce dispositif, d'avoir un emploi.

Il y a eu toujours les sarcasmes et les sourires, les sourires dans le meilleur des cas. Mais, 100.000 vous n'y arriverez jamais, d'ailleurs ça commence timidement. Je constate que, aujourd'hui mi-juillet, nous avons déjà 40.000 emplois d'avenir. Ce qui veut dire que nous en sommes déjà à 40%, ce n'est pas difficile à calculer, 40% de l'objectif. Donc, nous allons atteindre l'objectif des 100.000.

Ensuite il y a les contrats de génération. Je ne reviens pas sur l'idée, elle est tellement évidente.

Permettre, je l'ai vu d'ailleurs dans les entreprises, qu'un salarié plus expérimenté puisse accompagner un jeune, en contrat à durée indéterminée.

Ces contrats de génération sont conditionnés à des signatures d'accords collectifs dans les branches mais aussi, je le rappelle, dans chacune des entreprises concernées : elles peuvent faire un accord et les primes sont versées. Nous avons bon espoir d'atteindre l'objectif. Ce sera plus long mais, en même temps, c'est dans le secteur privé et une entreprise ne pourra pas recruter un jeune avec un contrat à durée indéterminée si il n'y a pas cet accord collectif et surtout si il n'y a pas l'activité correspondante. Ensuite, il y a les emplois aidés, notamment pour les chômeurs de longue durée. J'entendais le représentant de la CFDT qui disait : attention, emplois aidés, c'est sans doute une formule mais il faut aussi que cela corresponde, d'abord, à de vrais besoins et, ensuite, à une qualification à une formation.

Quel est le rôle de la simplification dans la formation et l'insertion ?

que ce ne soit pas simplement une opération statistique.

Nous faisons donc en sorte que ces emplois aidés soient plus longs durent un an et qu'il y ait une formation qui accompagne. Nous allons atteindre, là-aussi, les objectifs. Je fais confiance aux élus pour favoriser cette politique qui permet d'abord de répondre à des besoins réels je pense à l'accompagnement scolaire, à l'accueil des personnes handicapées. Il y a tellement d'activités. Et, en même temps, qui permettent à des chômeurs de longue durée, souvent âgés, de pouvoir avoir de nouveau la dignité qui correspond au versement d'un salaire et à la fourniture d'un service.

Nous arrivons à ce sujet de la formation. C'est le sujet qui quelque fois nous différencie par rapport à d'autres pays qui réussissent mieux dans la lutte contre le chômage. Parce que tous les pays européens, y compris nos voisins allemands, ont le même niveau d'activité. Il n'y a pas plus de croissance en Allemagne qu'il n'y en a en France. Il y a plus de compétitivité. Il y a plus de souplesse. Il y a un marché du travail qui fonctionne mieux. Et il y a un appareil de formation qui est plus adapté à la vie des entreprises. C'est cela qui fait la différence avec, c'est vrai, la politique d'alternance qui, là-bas, est inscrite depuis tellement longtemps dans le comportement des employeurs et dans la volonté des régions parce que ce sont souvent les régions qui mènent ces politiques.

Nous, nous voulons augmenter le nombre d'apprentis. Il y a eu une remarque pertinente : si vous voulez que l'on ait des apprentis, faut-il encore que les entreprises accueillent les apprentis. Et les régions font tout ce qu'elles peuvent pour les centres d'apprentissage de ce point de vue-là. On a la capacité. Il faut que ce soit dans des filières qui correspondent à des métiers qui, eux-mêmes, peuvent fournir ces emplois à ces jeunes.

Nous avons concentré le dispositif sur les entreprises de moins de 10 salariés mais il n'y a pas que des entreprises de moins de 10 salariés. Il faut donc aussi mobiliser les fonds de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour que nous puissions avoir plus de jeunes en alternance. Cela va être la réforme qui est proposée aujourd'hui aux partenaires sociaux.

Il y a l'orientation qui n'est pas dans le cadre de la négociation. L'orientation, c'est la responsabilité de l'Etat et des régions. Il faut aussi que l'on s'y mette, c'est-à-dire que des jeunes ne soient pas dirigés vers des filières alors même que ces filières ne conduisent à aucun emploi durable. Trop souvent les filles vont dans le secteur social ou sanitaire et les garçons dans les métiers électroniques. Encore que quelques fois, tout le monde va dans la vente. Je ne sais ce qu'il y a à vendre mais on va dans la vente. Il y a donc là un effort à faire pour que l'orientation soit mieux définie et que nous allions vers les filières d'avenir.

Ce que nous voulons faire, c'est redéployer les fonds de la formation professionnelle vers des salariés peu qualifiés qui peuvent demain être frappés par une mutation économique et qui n'auront de chance de retrouver un emploi que s'ils ont justement ce niveau de qualification indispensable. J'ai vu, là-aussi, chez Astra Zeneca, des validations de parcours professionnels, des expériences professionnelles, des diplômes, qui ont ainsi été accordés.

Redéployer des fonds de la formation professionnelle vers les demandeurs d'emploi parce que quand on regarde les statistiques, seulement 12% des fonds vont vers les demandeurs d'emploi alors que ce sont forcément eux qui en ont le plus besoin. Et puis vers les jeunes, notamment dans les formations en alternance.

Nous avons besoin de tous les partenaires : syndicats, patronat et régions. Ce sera l'objet de cette grande négociation. Elle doit se conduire à la fin de l'année. Le ministre du Travail suit ces discussions et nous devons aboutir, parce qu'il ne s'agit pas de dépenser plus ou de dépenser moins. Il s'agit de dépenser mieux pour l'emploi et de redéployer autant qu'il sera possible et d'avoir des critères et des résultats.

J'ai bien entendu aussi qu'il y a des salariés qui ont des projets personnels et qui veulent y accéder et qui doivent trouver les financements correspondants lorsque cela conduit à de véritables emplois.

Je termine sur le sujet qui était celui de ce déplacement : les emplois non pourvus. Quelqu'un a eu cette réflexion en disant : c'est « la tarte à la crème ». C'est vrai, une tarte d'ailleurs dont la crème a un peu tourné, depuis le temps que l'on entend ce constat : des offres d'emploi qui ne sont pas satisfaites et des demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas de travail.

Comment réussir à adapter ce chômeur qui cherche un emploi à cette demande qui n'est pas satisfaite du côté d'une entreprise. Alors, plutôt que de rester sur ce constat, j'ai voulu, avec le gouvernement de

Jean-Marc AYRAULT, prendre le sujet autant qu'il était possible à bras le corps, c'est-à-dire de faire en sorte que nous puissions mettre des crédits nouveaux à la disposition des partenaires et que nous puissions identifier, filière par filière, parfois même entreprise par entreprise, ces besoins.

Et en face, que nous allions chercher ils ne demandent que cela d'ailleurs des demandeurs d'emploi pour les former et les conduire vers ces métiers. Avec une condition, c'est que ce ne soient pas des besoins pour quelques mois mais des besoins durables dans des filières que nous connaissons parfaitement.

Ce matin, je n'ai pas été surpris quand on m'a dit que c'était le cas, dans la chaudronnerie pour la soudure, mais on aurait pu aussi parler des métiers numériques ou des métiers du bâtiment. On pourrait même regarder dans l'agroalimentaire ou dans le tourisme.

Nous allons donc, au moins dans un premier temps, jusqu'à la fin de cette année, former 30 000 demandeurs d'emploi et les proposer aux entreprises qui, de bonne foi, disent qu'elles ne trouvent pas, aujourd'hui, les salariés qui correspondent aux qualifications requises.

L'engagement que je prends, c'est que nous irons jusqu'à 100 000, donc 70 000 au-delà de ces 30 000, dans le cadre de ce programme. 100 000 demandeurs d'emploi qui vont être formés pour que les entreprises puissent être elles-mêmes mieux préparées pour affronter la compétition internationale ou pour répondre à une charge d'activité. C'est à la fois une urgence et, en même temps, un enjeu de croissance.

Je souhaite que nous puissions, non pas simplement répondre, dans le cadre de cette bataille pour l'emploi, à cette exigence de faire diminuer le nombre de demandeurs d'emploi.

Je souhaite aussi que nous puissions regarder quels vont être les emplois à 10 ans. Ce travail qui était fait, il y a plusieurs décennies de notre pays. Savoir exactement dans quels secteurs, dans quelles filières nous avons besoin de préparer les jeunes et les moins jeunes aux emplois de demain et d'après-demain. Nous savons aujourd'hui que malgré toutes les difficultés conjoncturelles, il y aura dans 10 ans des emplois dans le secteur de la métallurgie qui ne seront pas couverts. Nous savons que sur les nouvelles technologies, le numérique ou les biotechnologies, nous avons nécessairement des jeunes à former.

Nous avons donc aujourd'hui dans la France de demain, dans la France dans dix ans, à construire un appareil de formation, à mobiliser tous les acteurs que vous êtes pour former aux métiers de demain. Les jeunes, les moins jeunes, ceux qui sont dans l'emploi, ceux qui ne sont pas.

Voilà Mesdames et Messieurs, ce que je voulais, ici, vous dire. D'abord vous remercier pour ce que vous faites les uns et les autres au service de l'emploi, vous dire de vous mobiliser encore, pas simplement pour la fin de l'année, pour l'inversion de la courbe du chômage. Non, parce que la vie ne s'arrête pas à la fin de l'année. Ce qui compte, ce sont aussi les mois et les années qui viennent, c'est de gagner la bataille, une longue bataille pour la croissance, pour la compétitivité, pour la réussite.

J'ai croisé un certain nombre de salariés ce matin et un m'a livré une réflexion qui m'a paru tellement juste sur ce que c'est notre devoir : « il faut montrer ce qui marche ». C'est pourquoi nous sommes allés dans son entreprise. Montrer ce qui marche, il le prouvait avec fierté. Expliquer ce qui ne marche pas. Et je dois ajouter : corriger ce qui ne marche pas. Il faut montrer ce qui marche mais aussi ce qui pourrait aller encore plus vite. Merci donc de m'avoir montré ce qui marchait et de m'avoir dit suffisamment ce qui ne marchait pas encore et qui allait réussir demain.